

Les circulations internationales en Europe (1680-1780)

I Hervé Drévilion – 979-10-231-2226-8





Consacrés aux circulations internationales en Europe de 1680 à 1780, le volume met en évidence l'importance des communications transfrontalières dans l'Europe des Lumières.

Une attention particulière est portée aux pratiques, contenus et modalités des circulations commerciales dans l'espace méditerranéen et dans l'Europe du Nord, en temps de paix comme en temps de guerre. En tenant compte du rôle des institutions, des règlements, des infrastructures et des objets mobilisés, les renouvellements de l'historiographie permettent d'éclairer les stratégies des maîtres des forges suédois pour maintenir leur suprématie sur les marchés occidentaux, grâce à un fer de haute qualité. Le rôle joué par les contraintes logistiques dans la circulation des armées, aussi bien que les limites du recours au transfert sous pavillon neutre, illustrent l'imbrication des diverses circulations internationales dans l'Europe au XVIII^e siècle.

Aux circulations commerciales et manufacturières, à la mobilité des négociants, des gens de mer et des migrants s'ajoutent des circulations savantes, techniques et artistiques, qui mobilisent l'espace à des échelles variables. Un climat de rivalité alimente souvent soupçons et espionnage préindustriel : l'exemple du « pillage » des inventions hollandaises par l'Angleterre en fournit un bel exemple. Les différences dans la construction de la « science des mines » dans les mondes germanique et français, où l'ingénieur est considéré soit en fonction de la légitimité du savoir d'État, soit en raison de sa maîtrise des savoirs savants, suscitent une réflexion sur la formation des acteurs (exploitants et techniciens). Au sein de la République des lettres, les échanges et confrontations des idées, cultivées dans la sphère aristocratique et princière, sont favorisés par *La Correspondance littéraire* de Friedrich Melchior Grimm, qui sert à la fois d'observatoire et de vecteur des valeurs du monde et de l'homme de goût, tandis que les réseaux alpins des libraires briançonnais et des colporteurs et libraires tessinois, centrés sur la France et la Suisse, avec Genève comme entrepôt de redistribution et atelier de fabrication, fournissent les axes de la circulation de l'imprimé en Europe.

Couverture :

Léonard DeFrance (1735-1806), *À l'église de Minerve*, huile sur toile, Musée des beaux-arts de Dijon
© Photo Josse/Leemage. [Cette librairie de Liège vendait les livres interdit par le pouvoir ou par l'Église, grâce à la politique de tolérance de Joseph II.]

ISBN 978-2-64050-779-6



9 782840 507796

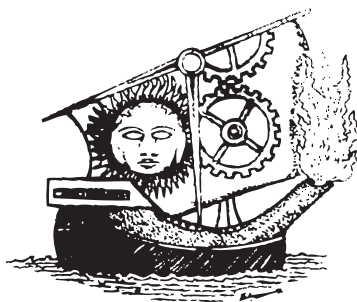
SODIS
F139-852

12 €



LES CIRCULATIONS INTERNATIONALES EN EUROPE

1680-1780



Bulletin de l'Association des historiens modernistes
des Universités françaises

Dirigé par François Bély

DANS LA MÊME COLLECTION

L'Information à l'époque moderne

La Renaissance

*Révoltes et révolutions
en Amérique et en Europe (1773-1802)*

Les Sociétés anglaise, espagnole et française au XVII^e siècle

Les Paysages à l'époque moderne

*Les Affrontements religieux en Europe
1500-1650*

*Turcs et Turqueries
(XVI-XVIII siècles)*

*L'Opinion publique en Europe
1600-1800*

Les circulations internationales en Europe

(1680-1780)



Les auteurs ont présenté ces textes, les 22 et 23 octobre 2010, à Nantes, à l'occasion de la réunion annuelle de l'Association des Historiens modernistes des Universités françaises, que Nicolas Le Roux a préparée avec le concours des collègues nantais. Françoise Dartois-Lapeyre a préparé la publication de ces communications. Je les remercie tous au nom de notre association.

Lucien Bély

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2011
© Sorbonne Université Presses, 2022

ISBN : 978-2-84050-779-6
PDF complet – 979-10-231-2222-0

TIRÉS À PART EN PDF :

Préface – 979-10-231-2223-7
I Gilbert Buti – 979-10-231-2224-4
I Pierrick Pourchasse – 979-10-231-2225-1
I Hervé Drévilion – 979-10-231-2226-8
I Éric Schnakenbourg – 979-10-231-2227-5
II Pierre-Yves Beaurepaire – 979-10-231-2228-2
II Laurence Fontaine – 979-10-231-2229-9
II Isabelle Laboulais – 979-10-231-2230-5
II Marie-Laure Legay – 979-10-231-2231-2

Composition : Compo-Méca s.a.r.l. (64990 Mouguerre)
Maquette Emmanuel Marc DUBOIS
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN
Adaptation numérique: Emmanuel Mard Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

PREMIÈRE PARTIE

Circulations
des hommes et marchandises,
en temps de paix et de guerre

L'ESPACE EUROPÉEN DE LA GUERRE : LA CIRCULATION DES SOLDATS ET DES ARMÉES EN EUROPE (1680-1780)

Hervé Drévilion
Université Panthéon-Sorbonne

De nombreux aphorismes militaires soulignent l'importance du mouvement dans les multiples réalités de la guerre. Dans son *Essai général de tactique* publié en 1772, le comte de Guibert cite Maurice de Saxe pour rappeler que « tout le secret de l'exercice, tout celui de la guerre est dans les jambes »¹. Depuis la manœuvre sur le champ de bataille jusqu'aux longues marches des campagnes, la guerre est mouvement. L'étudier sous l'angle des circulations revient à la considérer dans sa totalité. Bien que chacun, à la suite de Maurice de Saxe ou de Guibert, soit disposé à en reconnaître l'importance, cette réalité est généralement sous-estimée, voire ignorée. Longtemps focalisée sur le moment de la bataille, l'historiographie a totalement occulté les contraintes du mouvement et de la logistique. Sans prétendre réparer cet oubli, il s'agit ici de mettre en évidence quelques manifestations essentielles des circulations militaires afin d'en suggérer l'importance et, peut-être, d'encourager de futurs travaux de recherche.

Nous nous intéresserons, en premier lieu, à la circulation des armées et à ses contraintes logistiques. En effet, les formes mêmes de la guerre dépendaient de la capacité des généraux à disposer en un lieu et en un temps donnés, des ressources nécessaires pour livrer bataille. Il fallait, pour cela, acheminer hommes et matériels dans des contrées qui peinaient à nourrir leurs propres habitants. Le rayon d'action des

1 Jacques Antoine Hippolyte de Guibert, *Essai général de tactique*, Liège, C. Plomteux, 1772, t. II, p. 21.

armées d'invasion s'en trouvait considérablement affecté. L'incapacité d'un général vainqueur à poursuivre une armée vaincue jusqu'à son anéantissement complet n'avait pas d'autre raison. Il est donc probable que l'ensemble des contraintes logistiques ait constitué un puissant facteur de limitation des conflits amplifiant ainsi les possibles effets modérateurs produits par la circulation des soldats d'une armée à l'autre.

Les guerres mettaient aux prises des armées composées de soldats issus d'horizons divers. De prestigieux chefs de guerre ont donné l'exemple de ces circulations guerrières : Eugène de Savoie passé au service de l'Empire après avoir été éconduit par Louis XIV, Berwick, Maurice de Saxe, etc. Outre ces grands généraux, des foules de soldats anonymes servaient un autre prince que leur souverain légitime. Abusivement qualifiés de « mercenaires », des régiments étrangers étaient présents dans toutes les armées européennes. Ces volontaires étaient parfois recrutés à la faveur d'anciennes amitiés telles que la *auld alliance* qui unissait la France et l'Écosse. Parfois aussi, les troupes étrangères étaient constituées de prisonniers et de déserteurs.

Avec les hommes, circulaient des traditions, des modèles et des idées qui alimentèrent un vaste processus d'acculturation. Les théoriciens militaires du XVIII^e siècle, formaient une véritable république des idées : les théories du chevalier de Folard furent discutées par Frédéric II, qui inspira Guibert, lequel fut critiqué par le prince de Ligne... Au-delà des théoriciens, des échanges et des influences mutuelles nourrirent un véritable « cosmopolitisme des Lumières² », qui transforma les conflits du XVIII^e siècle en des guerres entre soi. Sans doute a-t-on exagéré la modération de ces guerres, qui furent néanmoins d'importants vecteurs d'échanges.

Il faut parfois rechercher dans les témoignages incidents, la trace d'une réalité importante dont les contemporains n'avaient pas nécessairement conscience. Dans les arts graphiques, la figure du soldat en marche

2 Jean Chagniot, *Guerre et société à l'époque moderne*, Paris, PUF, 2001.

constituait un véritable archétype (cf. fig. 1 à 3)³. Cette représentation des « fatigues de la guerre⁴ » appartenait à l'imaginaire de la condition militaire, au point, parfois, d'en caractériser l'essence même. Lorsque le chevalier de Quincy évoquait son goût pour le « métier de la guerre », c'est aux contraintes et aux plaisirs d'une vie en plein air qu'il songeait et non à la gloire des combats : « [...] personne n'aimait plus le métier de la guerre que moi ; je m'y plaisais infiniment, je m'y portais bien ; les fatigues, l'ardeur du soleil, le froid, les pluies et toutes les autres incommodités qui accompagnent toujours l'homme de guerre ne faisaient aucune impression sur moi ; au contraire, je m'en faisais un véritable plaisir »⁵. L'itinérance était si intimement associée à la condition militaire qu'elle justifia, dans certains tableaux du xvii^e siècle, l'association du soldat et du bohémien dans un même imaginaire de la marginalité (cf. 4)⁶. Au xviii^e siècle, la maréchaussée surveillait les chemins en pourchassant les vagabonds et les déserteurs, qui prolongeaient dans une errance délinquante la vie itinérante du soldat⁷.

Bien que la mobilité apparût comme une part essentielle de la condition militaire, les théories et les pratiques de la guerre lui accordèrent une attention distraite reflétée par la rareté des travaux historiques consacrés à cette question⁸. L'historiographie, en effet, s'est concentrée sur le moment paroxystique de la bataille, négligeant, ce faisant, le niveau d'analyse représenté par l'ensemble des opérations (combat, manœuvres, etc.) menées à l'échelle d'une campagne. Or, ce que nous appelons

3 Fig. 1- Nicolas Guérard, « Marche », dans *L'Art militaire ou les exercices de Mars*, s.d. [fin xvii^e]; fig. 2- Jean-Antoine Watteau, *Soldat armé d'un fusil et d'une épée*; fig. 3- *Trois études de soldat* (attribué par erreur à François Louis-Joseph Watteau par l'agence photographique de la Réunion des musées nationaux).

4 Arlette Farge, *Les Fatigues de la guerre, xviii^e siècle*, Watteau, Paris, L'Arbre à Lettres, 1995.

5 Chevalier de Quincy, *Mémoires du chevalier de Quincy*, éd. Léon Lecestre, Paris, Renouard, 1898.

6 Sébastien Bourdon, *Halte de soldats et de bohémiens*, vers 1640 – 1643, huile sur bois, musée Fabre, Montpellier.

7 Naoko Seriu, *Faire un soldat. Une histoire des hommes à l'épreuve de l'institution militaire (xviii^e siècle)*, thèse de doctorat, EHESS, 2005.

8 Dans un véritable désert historiographique, il faut souligner l'ouvrage de Martin Van Creveld, *Supplying War: Logistics from Wallenstein to Patton*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977.

aujourd'hui « art opératif », offre de passionnantes perspectives d'études et d'intelligibilité du fait guerrier. Sans négliger le rôle, évidemment, déterminant des batailles et des sièges, la guerre doit également être étudiée à une échelle incluant les circulations et leurs contraintes logistiques. Complétant les analyses proposées par « l'histoire bataille », une « histoire campagne » serait susceptible de tracer de passionnantes perspectives. Il faut pour cela, surmonter le désintérêt manifesté par les contemporains eux-mêmes. Le comte de Guibert s'en est offusqué en dénonçant l'engluement de la guerre dans des « embarras » qui ont appauvri l'art de la manœuvre et sclérosé les schémas tactiques à partir des guerres de Louis XIV :

70

[...] des généraux médiocres se trouvèrent chargés de plus grandes masses et alors le genre de guerre changea ; ne pouvant et ne sachant pas les remuer, étant la plupart du temps embarrassés de les nourrir, ils firent moins de marches, ils renoncèrent à la guerre de mouvement : ils introduisirent celle de positions. Se trouvèrent-ils inférieurs ; ils s'enfermèrent dans des lignes, dans des camps retranchés : en un mot, il ne se fit plus rien de hardi, rien de décisif : on ne fit plus ce que j'appelle la grande guerre⁹.

Guibert étendait ce constat critique aux guerres récentes puisque l'appui sur des « camps retranchés » était une caractéristique de la tactique de Maurice de Saxe. Guibert exceptait cependant Frédéric II de son opprobre, puisqu'il créditait le roi de Prusse d'une influence décisive sur le dépassement du « blocage tactique » qui avait plongé les armées européennes dans l'incapacité à manœuvrer. Les succès de Frédéric II, pour une grande part, tinrent à sa capacité à concentrer ses forces en un point donné, puis à un sens retrouvé de la manœuvre lors de batailles qu'il voulait décisives. Guibert se plaçait ainsi en continuateur de Frédéric en proposant d'examiner la marche des troupes (les « marches manœuvres ») en fonction d'un plan d'ensemble qui formait la « grande tactique », à laquelle il consacra la totalité du second volume de son *Essai*

9 J.A.H. de Guibert, *Essai général de tactique, op. cit.*, t. II, p.19.

général de tactique. Il définissait ainsi la marche comme « une des plus grandes et des plus importantes parties de la science militaire »¹⁰.

La mobilité des armées dépendait d'abord de données politiques qui déterminaient le régime d'alliance, de neutralité ou d'hostilité des pays traversés. Frédéric II distinguait différentes façon de régler ses mouvements en fonction des ressources mobilisables selon que l'on se trouvait en pays ami ou ennemi. La « guerre chez soi » lui apparaissait ainsi comme la situation la plus favorable car elle permettait de s'appuyer sur des ressources logistiques potentiellement illimitées. Pour la guerre en pays neutre et ennemi, il proposait les distinctions suivantes :

Lorsque la guerre se fait dans un pays neutre, l'avantage paraît égal entre les deux partis ; c'est à qui gagnera l'amitié et la confiance des habitants. On y tient une sévère discipline, on défend le pillage et la maraude, que l'on punit sévèrement, on prête aux ennemis les plus sinistres intentions. Si le pays est protestant, comme la Saxe, on joue le rôle de défenseur de la religion luthérienne, et on souffle le fanatisme au cœur du vulgaire, dont la simplicité est facilement abusée. Si le pays est catholique, on ne parle que de tolérance, on prêche la modération, et l'on rejette sur les prêtres l'aigreur qu'il y a entre les sectes chrétiennes, qui conviennent toutes des points essentiels des dogmes. Il faut que l'on règle les partis que l'on met en campagne sur la protection du pays : on peut tout hasarder chez soi ; on va plus bride en main dans le pays neutre, à moins que l'on ne soit sûr du peuple, ou du moins du plus grand nombre.

Dans des pays tout à fait ennemis, comme la Bohême ou la Moravie, il ne faut jouer qu'à jeu strict, ne point aventurer de partis, par les raisons que j'ai alléguées ci-dessus, et faire la guerre la plus serrée que l'on peut. Les troupes légères servent alors pour la plupart à couvrir les convois. Il ne faut point s'imaginer que l'on gagnera ces peuples ; il n'y a que les hussites du cercle de Königingrätz dont on puisse tirer parti. Les seigneurs sont traîtres quand ils font les bien intentionnés pour nous : il en est de même des prêtres et des baillis, car leurs intérêts

¹⁰ *Ibid.*, t. II, p. 11.

sont liés à ceux de la maison d'Autriche, et comme l'intérêt est presque universellement le grand mobile des actions humaines, il ne faut jamais se fier aux hommes si leurs intérêts ne sont pas les mêmes que les nôtres. Le fanatisme en tient lieu, et lorsqu'on peut animer le peuple pour la liberté de sa conscience, qu'il est agité par des prêtres et des dévots, on peut entièrement compter sur lui ; c'est intéresser à votre cause Dieu et les enfers.

72 La neutralité a été récemment prise en compte par l'historiographie, à travers des travaux extrêmement stimulants qui ont révélé tout l'intérêt de cet espace interstitiel entre la guerre et la paix, entre la violence et la négociation¹¹. Des situations extrêmement variées d'accommodements, d'achat de sauvegarde et de clauses de neutralités permettaient de moduler le poids de la guerre pour les populations qui subissaient le passage ou le stationnement des troupes. Particulièrement concernée par les circulations militaires, la Savoie, par exemple, négociait le régime des contributions et des billets de réquisition, encadrait les contraintes du logement des soldats imposées aux populations, etc... Une longue pratique de la négociation du poids de la guerre et des occupations plus ou moins durables, alimentait une mémoire profondément enracinée dans la conscience savoyarde. Lors de l'occupation espagnole de 1742 à 1749, cette espèce de jurisprudence fut mobilisée pour dénoncer les prétentions d'un occupant qui exigeait « des choses jusqu'ici absolument inusitées en Savoie, où l'on n'avait jamais vu qu'on dût fournir le sel, le poivre, le vinaigre et l'huile »¹². L'occupation négociée permettait à l'occupant de bénéficier de ressources logistiques essentielles. D'une toute autre nature était la situation d'invasion d'un pays hostile, dont on ne contrôlait ni les ressources, ni les voies de communication. Les contraintes logistiques avaient alors une incidence directe sur la nature même des opérations militaires et sur la façon de mener la guerre.

11 Jean-François Chanet, Christian Windler (dir.), *Les Ressources des faibles. Neutralités, sauvegardes, accommodements en temps de guerre (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Rennes, PUR, 2009.

12 *Mémoire sur le malheureux État de la Savoie*, cité par Jean Nicolas, *La Savoie au XVIII^e siècle*, Paris, Maloine, p. 557.

Une armée était particulièrement difficile à déplacer, car elle formait un bloc indivisible afin d'être en mesure de faire face immédiatement à un ennemi résolu à livrer bataille. Cette contrainte ne fut levée qu'avec l'apparition du système divisionnaire esquissé par Guibert et systématisé par Napoléon. Ce système permettait de fractionner les armées en divisions autonomes progressant à distance et dotées d'une capacité de combat suffisante pour résister le temps d'opérer leur jonction pour un affrontement majeur. Avant l'institution de cette pratique qui contribua de façon décisive à la mobilité des armées napoléoniennes, le déplacement des troupes représentait une contrainte majeure. Au XVIII^e siècle, les armées qui progressaient en territoire ennemi devaient adopter un ordre de marche aisément convertible en ordre de bataille¹³ (cf. fig. 5 et 6). L'exercice de la conversion était d'autant plus contraignant que les ordres de bataille eurent tendance, tout au long du XVIII^e siècle, à s'étirer sur des largeurs démesurées, qui créaient des fronts pouvant atteindre 8 kilomètres. Le passage d'un ordre de marche nécessairement étiré en longueur, à un ordre de bataille étalé en largeur pouvait prendre plusieurs heures. Dans les situations les plus favorables, l'infanterie et le convoi de chariots progressait sur une route, tandis que la cavalerie empruntait des voies latérales sur des chemins parallèles ou à travers champs. Il n'était pas rare qu'une armée en mouvement s'étirât sur plus de 20 kilomètres. Le colonel Tempelhof a ainsi calculé que la queue du convoi d'une armée de 100 000 hommes atteignait à la fin de la journée la position occupée le matin par la tête. La contrainte s'exerçait également pour les campements qui devaient correspondre, eux aussi, à un pré-positionnement pour la bataille et qui occupaient un espace considérable.

Les scènes de la vie de camp alimentaient, elles aussi, des archétypes de la vie militaire. Les représentations figurées insistent souvent sur l'importance de la présence féminine en marge des cantonnements réglementaires. John Lynn rappelle que les armées de l'époque moderne formaient des agrégats d'économie domestique où chaque soldat devait

13 Christopher Duffy, *The Army of Frederick the Great*, London, Emperor's Press, 1996 [1974].

prendre en charge une part importante de sa subsistance et, parfois, du foyer qui l'accompagnait en campagne¹⁴. Les femmes, qui suivaient les armées n'étaient pas seulement des vivandières (cf. fig. 7)¹⁵, mais également des épouses parfois chargées d'enfants, voire de domestiques (cf. fig. 8)¹⁶. Progressivement, cette présence féminine dans les armées fut marginalisée et soumise à de plus strictes réglementations. La relégation des femmes reporta sur les soldats un certain nombre de tâches dont ils durent se charger eux-mêmes. À mesure que la présence féminine s'estompa, l'institution militaire dut prendre en charge la fonction domestique, qui alourdit encore le poids de la logistique.

74 La préparation d'une campagne devait prendre en compte une foule de paramètres constitués par les données topographiques, l'état des routes et des chemins ainsi que les ressources disponibles pour l'entretien et la subsistance des armées en mouvement. Les plans étaient élaborés à partir de mémoires rédigés par des ingénieurs, des géographes et des officiers envoyés en reconnaissance. Cette abondante littérature forme aujourd'hui une part importante de la fascinante série des Mémoires et Reconnaissances conservés au Service historique de la Défense. Les provinces frontières et les territoires ennemis étaient parcourus par de nombreux observateurs plus ou moins clandestins, qui réalisaient des relevés topographiques et des « devis » qui déterminaient les possibilités de progression d'une armée dans un espace donné. À titre d'exemple parmi beaucoup d'autres, retenons les rapports d'un capitaine d'infanterie nommé Thierry, sur la frontière espagnole et les moyens de la franchir, pendant les dernières décennies du XVII^e siècle¹⁷. La cartographie joua dans ce domaine un rôle absolument déterminant. En France, une partie du corps des

14 John A. Lynn, *Women, Armies and Warfare in Early Moderne Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

15 Nicolaus Hoffmann, *Soldats des régiments d'Alsace, Anhalt, Lamarck, Royal-Suédois*, à la fin de l'ancien régime, conservé au département des peintures, musée franco-américain du château de Blérancourt.

16 Louis-Joseph Watteau [de Lille], *Scène de camp*.

17 SHD, 1M 1083, *Mémoire sur le chemin qui conduit d'Oloron à Jaca en Aragon par la vallée d'Asp et projet de l'améliorer pour la marche des troupes*.

ingénieurs se spécialisa dans les études géographiques, au cours des années 1690. Une formation spécifique leur fut réservée à l'école du génie de Mézières à partir de 1748. En 1763, ils étaient environ une quarantaine à exercer cette fonction d'ingénieurs géographes. La collecte du renseignement, le nomenclature et la représentation graphique firent l'objet d'un effort constant de rationalisation et de normalisation. Un mémoire transmis à Choiseul par Berthier, en 1762, définissait le « projet de travail à faire pendant la paix par les ingénieurs géographes, tant en pied que surnuméraires, tant pour le bien du service que pour former des sujets utiles et intelligents à la guerre »¹⁸. La science de l'arpenteur et du cartographe possédait évidemment une foule d'applications civiles ou militaires, dont Dupain de Montesson fut l'un des plus grands théoriciens et praticiens à travers *L'Art de l'arpenteur* (1766), *L'Art de lever les plans* (1762) ou les *Connaissances géométriques des officiers* (1774). En 1775, *La Science de l'arpenteur* fut rééditée avec un supplément intitulé *Le Spectacle de la campagne*, où l'auteur proposait une codification de la représentation du paysage afin de rendre compte des dispositions topographiques et la couverture végétale, selon des conventions mieux établies.

Frédéric II organisa un cabinet des cartes (*Plankammer*) à Potsdam et un autre, confié à Von Giese, qui le suivait en campagne. Il fit réaliser une carte au 1/200 000^e de la Silésie dès 1741. Il chargea ensuite l'ingénieur Von Wrede de cartographier à une échelle plus précise (au 1/33 000^e) les frontières avec la Bohême et la Moravie. Le roi de Prusse entendait ainsi utiliser les cartes à des fins militaires. Mais il fut réticent à l'idée d'appliquer à la Prusse le modèle de la carte de Cassini, craignant que cet instrument pût être utilisé par d'éventuels envahisseurs.

La science de l'observation et du rapport exigeait des aptitudes érigées en savoir constitué dans les traités consacrés à la « petite guerre » et

18 Catherine Bousquet-Bressolier, « Du paysage naturel à l'utopie : le corps des ingénieurs-géographes et la diffusion d'un savoir théorique sur les cartes », dans *id.*, (dir.), *Le Paysage des cartes. Genèse d'une codification*, Paris, Musée des plans-reliefs, 1999, p. 84.

à l'usage des troupes légères dont c'était la spécialité¹⁹. Les guerres de Succession d'Autriche et de Sept Ans furent une période d'intense réflexion sur l'utilisation des troupes légères, dans toutes les opérations secondaires de la guerre (reconnaissance, avant-garde, fourrage, escortes, harcèlement...). Les régiments de dragons, de hussards, de pandours, de cosaques ou les fantassins envoyés en « partis » étaient les garants de la circulation des armées. Ils prirent une part de plus en plus essentielle dans l'art de la guerre et suscitèrent un effort inédit de théorisation et d'organisation. La *Dissertation sur le métier de partisan* rédigée, au milieu du siècle par M. de Frémicourt ancien capitaine au régiment de Provence en définissait les points essentiels :

76

Il faut avoir un esprit relatif au métier, savoir principalement les langues des pays où l'on fait communément la guerre, l'Allemand ou l'Italien sont celles qui sont les plus nécessaires aux Français, il est avantageux de savoir le Latin, c'est une langue que l'on parle partout surtout en Allemagne, un partisan qui est obligé de s'en fier aux interprètes ne peut guère compter sur lui-même, c'est du profond secret que peut émaner la réussite des opérations, c'est par de fréquentes informations faites avec détours, que l'on arrive vis à vis les personnes que l'on questionne au but que l'on se propose, sans qu'elles puissent pénétrer le véritable objet qui vous fait agir.

Il faut savoir de longue main la géographie surtout des pays où l'on est employé, en avoir des plans secrets, c'est pendant la paix qu'il faut acquérir ces connaissances, en se portant sur les différentes frontières pour y faire des remarques que l'on met à profit dans l'occasion, des buissons, des ravins et les moindres monticules peuvent servir à former des desseins et en faciliter la réussite, il faut questionner avec douceur,

19 Thomas-Auguste Le Roy de Grandmaison, *La Petite Guerre ou Traité du service des troupes légères en campagne*, s.l., 1756 ; comte de La Roche, *Essai sur la petite guerre ou méthode pour diriger les différentes opérations d'un corps de deux mille cinq cents hommes de troupes légères, dont seize cents d'infanterie et neuf cents de cavalerie*, Paris, Saillant et Nyon, 1770 ; Jean-Girard Lacuée de Cessac, *Le Guide des officiers particuliers en campagne ou Des connaissances militaires nécessaires pendant la guerre aux officiers particuliers*, Paris, L. Cellot, 1785. Sur la petite guerre, voir Sandrine Picaud-Monnerat, *La Petite Guerre au XVIII^e siècle*, Paris, Economica, 2010.

politesse et affabilité tous ceux qui peuvent donner des éclaircissements sur un pays et mettre tout ce que l'on voit et que l'on apprend par écrit, les paysans sont ceux de qui on tire de plus justes lumières, parce qu'on peut les interroger plus ouvertement, et qu'ils répondent naturellement, enfin ce sont de ces deux parties essentielles d'où dépend l'habileté d'un partisan, la réussite de toutes ses opérations et le bien général de l'armée ; un bon partisan doit être la lunette de longue vue d'un général, c'est lui qui reconnaît le pays en avant, qui par ses informations doit tout savoir, par ses yeux tout voir et par conséquent rendre des comptes essentiels sur lesquels le général forme non pas ses projets, mais la façon de les exécuter avec certitude de réussite.

Il faut joindre à la reconnaissance des pays et à l'usage des langues la façon aisée de l'énoncer vis à vis des grands à qui l'on rend compte, soit verbalement ou par écrit ; il ne faut point être embarrassé par les questions qu'un général peut faire, qui sont quelques fois pour sonder, la timidité n'annonce pas une fermeté d'esprit nécessaire dans un pareil métier²⁰.

Dans le mouvement de spécialisation fonctionnelle qui caractérisa l'ensemble des armées européennes au XVIII^e siècle, les troupes légères incarnèrent pleinement la fonction de mobilité. L'armée autrichienne joua ici un rôle déterminant de modèle. En raison de la diversité des traditions nationales et militaires qu'elle regroupait, elle offrait une très large palette de cultures tactiques. Elle accueillait notamment l'ancienne tradition orientale de la cavalerie légère, qui joua un rôle important dans le contrôle militaire des frontières. Les troupes légères telles que les Pandours, les Hussards, les Croates (appelés « Cravattes » en France) et les Haïdouks (pour l'infanterie) maîtrisaient parfaitement une pratique de la guerre faite de raids, d'embuscades et de coups de main menés dans l'espace frontalier des confins. Ces modèles furent appliqués dans toutes les armées européennes. En France, une première unité de hussards fut créée en 1692 par le baron Cronenberg, puis réformée en 1697. Les

20 *Dissertation sur le métier de partisan* (s.d.), par Mr de Frémicourt ancien capitaine au régiment de Provence, SHD 1M 1729. Voir aussi le *Mémoire sur les reconnaissances militaires* attribué à Pierre-Joseph de Bourcet, publié seulement en 1875.

régiments permanents furent créés en 1720, avec l'arrivée en France de nobles hongrois chassés par l'échec de la révolte de Rákóczi en 1711. Ainsi furent créés les régiments de Bercheny puis d'Estherazy.

78

La prise en compte pratique et théorique des contraintes de la mobilité et des nécessités de la logistique aboutit à la constitution d'une véritable doctrine au cours des décennies 1770-80. Colonel d'artillerie dans l'armée de Frédéric II, Georg-Friedrich von Tempelhof a publié en 1783 une *Histoire de la guerre de Sept Ans en Allemagne*, où il analysait la campagne de 1757 sous l'angle de la logistique. Après l'invasion de la Saxe (bataille de Lobositz, 1^{er} octobre 1756), Frédéric put y établir les quartiers d'hiver de son armée. Il soumit la Saxe à un sévère régime de contribution et organisa le magasin principal de son armée à Dresde, afin de préparer l'invasion de la Bohême. L'offensive fut lancée au printemps 1757 et aboutit à la bataille de Prague le 6 mai 1757, à l'issue de laquelle les débris de l'armée autrichienne se réfugièrent dans la ville. La question logistique fut alors un facteur essentiel du choix stratégique qui s'offrit à Frédéric II : fallait-il poursuivre l'avantage et repousser les Autrichiens vers le sud jusqu'au Danube ou faire le siège de Prague ? Frédéric choisit la seconde option et fut battu par l'armée de secours commandée par Daun à Kolin le 18 juin.

Selon Tempelhof, ce choix, qui fut ensuite reproché au roi de Prusse, n'était pas fautif car il était dicté par l'impératif de la logistique. Il était, en effet, impossible de poursuivre l'offensive vers le sud en laissant derrière soi, l'armée autrichienne enfermée à Prague, qui aurait ainsi exercé une menace constante sur la liaison avec le magasin principal de Dresde. La progression vers le sud imposait de prendre Prague et d'y établir une base de ravitaillement. Pour étayer son analyse, Tempelhof proposait de définir mathématiquement des principes logistiques applicables en toutes circonstances. Ses calculs sont extrêmement précieux, car ils éclairent de façon détaillée une réalité essentielle, mais méconnue.

La subsistance d'une armée dépendait essentiellement du pain, pour les hommes et du fourrage pour les chevaux. Tempelhof citait, en effet, Frédéric II selon qui, « pour établir le corps d'une armée, il faut commencer par le ventre ». Chaque soldat emportait avec lui une ration

de trois jours de pain, tandis que les chariots en transportaient pour six jours, ce qui permettait une autonomie totale de neuf jours. Pour pousser plus loin une expédition il était nécessaire de transporter de la farine pour faire cuire le pain grâce à des fours mobiles, qui autorisait neuf jours supplémentaires de subsistance, portant donc le total à dix-huit jours. En 1756, Frédéric II avait tenté l'expérience de doter chaque compagnie d'un moulin portatif, mais sans succès. Il était de toute façon nécessaire de maintenir un lien avec le magasin principal, afin de ne pas compromettre la survie d'une armée arrivée au bout de ses provisions en plein territoire ennemi. Tempelhof recommandait ainsi de maintenir une distance maximum de douze jours aller-retour entre le magasin principal et les magasins secondaires où il était possible de faire cuire le pain, puis une distance de six jours aller-retour entre les magasins secondaires et l'armée. Sachant qu'un convoi parcourait entre 15 et 25 kilomètres par jour, selon la disposition du terrain²¹, l'armée ne pouvait pas s'éloigner de plus de 135 à 225 kilomètres (9 x 15 ou 25 km) du magasin principal. La distance de Dresde à Prague étant de 150 km environ, l'armée de Frédéric s'approchait donc de la limite de sa capacité de progression. À cela s'ajoutait la contrainte, encore plus importante du fourrage.

Les chevaux ont besoin pour leur nourriture de fourrage et de grain. La seule saison où ils disposaient de fourrage dans les champs et de grain dans les greniers, se situait autour de la fin de l'été. Avant cette période, ils trouvaient du fourrage, mais pas de grain, tandis qu'après, la situation était inverse. Les opérations débutant souvent au mois de mars, il était nécessaire de transporter par convoi le grain nécessaire. Dans ce cas, l'autonomie de la cavalerie se limitait à 2 à 3 jours depuis le magasin, soit encore moins que pour le pain. On s'aperçoit ainsi que la cavalerie avait plutôt tendance à limiter la portée de la projection en valeur absolue. Elle se montrait, en revanche, beaucoup plus mobile en valeur relative, c'est-à-dire en capacité de rayonnement à partir d'un point donné.

21 En montagne, Bourcet réduit cette distance à « trois ou quatre lieues » soit, environ, 12 à 16 km. Cf. Ministère de la guerre (éd.), *Principes de la guerre de montagne par de M. de Bourcet (1775)*, Paris, Imprimerie nationale, 1888, p. 112.

Encore fallait-il, dans ce cas, tenir compte de l'épuisement de la ressource consommée sur place. Selon Tempelhof, les 48 000 chevaux d'une armée de 100 000 hommes épuisaient la totalité du fourrage disponible dans un rayon de 7 km en un jour et demi.

Les calculs proposés par Tempelhof mettent en évidence les contraintes formidables qui pesaient sur la circulation des armées, en particulier dans le cas d'une progression en territoire ennemi. La nécessité de maintenir le lien avec les magasins, imposait d'affecter une part de l'armée au contrôle des dépôts et des voies de communication. Les places fortes jouaient dans ce dispositif un rôle essentiel, car elles abritaient les magasins et leur garnisons assuraient le contrôle de l'arrière-pays. Ainsi s'explique la décision de Frédéric II d'assiéger Prague. Dans ses *Principes de la guerre de montagne*, composés en 1775, Pierre-Joseph de Bourcet a parfaitement résumé les conséquences tactiques et stratégiques de la contrainte logistique qui pesait sur la circulation des armées :

80

Une armée ne doit jamais commencer sa campagne sans savoir par quels moyens elle pourra subsister ; et quelques ressources que le pays dans lequel elle aura à opérer puisse lui fournir, il lui faudra toujours avoir des magasins bien approvisionnés, et comme elle ne pourrait pas traîner après elle tout ce qui lui serait nécessaire pour la campagne, le général ordonne à l'intendant de faire des entrepôts de distance en distance sur les derrières, afin d'en tirer des vivres à proportion de sa consommation. Ses succès pouvant la conduire fort en avant de la frontière sur laquelle elle s'est assemblée, il est essentiel qu'on fasse des dispositions pour pouvoir toujours communiquer à ces lieux d'entrepôt et dans les provinces intérieures de son pays, tant pour en tirer des munitions de guerre et de bouche que pour faire arriver jusqu'à sa position les recrues et remontes dont l'armée peut avoir besoin ; sans quoi elle serait bientôt exposée à manquer de vivres et de munitions de guerre, et à être affaiblie par les déserteurs et les maladies, au point de ne pouvoir plus agir offensivement ni se tenir sur la défensive.

Un général ne doit donc étendre ses conquêtes qu'autant qu'il se trouve en état de faire vivre, recruter et remonter son armée ; ce qui fait penser que pour porter la guerre un peu en avant de sa frontière il lui faut avoir

deux armées, une d'offensive pour opérer dans tous les pays et une seconde pour opérer en défensive sur toutes les parties qui concourent à la sûreté de sa communication²² [...].

D'innombrables exemples pourraient illustrer les principes énoncés par Bourcet. Faute d'avoir pu les prendre en compte, Charles XII épuisa son armée ainsi que le renfort venu à son secours en leur imposant une campagne d'hiver, qui aboutit au désastre de Poltava le 8 juillet 1709. Napoléon, qui l'avait étudié, connaissait le danger d'un parcours hivernal sans soutien logistique. À l'inverse, une grande partie de la victoire autrichienne sur les Turcs lors des guerres de 1682-1699, et de 1716-1718, résulta de la capacité à organiser une ligne d'approvisionnement le long du Danube en organisant une marine fluviale dotée de véritables vaisseaux.

Évidemment, la guerre sur mer possédait, elle aussi, des contraintes logistiques qui expliquent la difficulté de mettre sur pied d'importantes opérations amphibies. L'embarquement d'une force d'invasion, son acheminement dans de bonnes conditions de sécurité, son débarquement, son approvisionnement et son rembarquement posaient des difficultés difficilement surmontables. Préablement à toute entreprise d'envergure, il fallait s'assurer la maîtrise des mers car les navires chargés de troupes étaient très vulnérables en raison de leur faible armement en canons. En outre, une fois débarquée, l'armée restait dépendante du lien avec les navires de transport, qui restaient au mouillage pour former une base arrière logistique. La France expérimenta la difficulté d'une telle opération lors du désastre de La Hougue en mai-juin 1692. L'Angleterre elle-même subit des échecs à Camaret en 1694 et à Saint-Cast en 1758. À l'exception des opérations menées dans les espaces coloniaux, où le contrôle des espaces maritimes et terrestres était moins resserré et les effectifs beaucoup moins importants, les États européens n'étaient guère en mesure de programmer de vastes plans d'invasion par la mer²³. C'étaient les moyens, plus que l'envie, qui manquaient. Le camp de Boulogne et le projet napoléonien d'invasion de l'Angleterre furent les héritiers d'une idée longuement mûrie dans les cabinets du département

22 *Ibid.*, p. 105.

23 Seule la prise de Belle-Île par les Anglais, en 1761, aboutit à une occupation durable.

de la guerre depuis la guerre de Sept Ans... À défaut de réaliser d'aussi grandioses projets, les opérations amphibies dans l'espace européen se limitèrent à des raids qui, malgré leur faible ampleur, n'allaient pas sans poser de complexes problèmes d'organisation. L'échec anglais à Saint-Cast illustre la difficulté de coordonner les opérations terrestres et la manœuvre des navires en vue du rembarquement. C'est à ce moment tout aussi délicat du débarquement que les troupes du duc d'Aiguillon assaillirent le corps expéditionnaire anglais²⁴.

82

La question logistique formait ainsi le facteur essentiel de la circulation terrestre ou maritime des armées. Elle fit l'objet d'une véritable prise en charge institutionnelle. En France, le maréchal général des logis des camps et armées du roi, avait la responsabilité d'organiser, au niveau stratégique, une fonction assurée par les maréchaux des logis à tous les échelons inférieurs (régiment, armée, arme). Sous Louis XIV, le marquis de Chamlay s'y illustra par sa capacité à programmer les campagnes selon une pensée stratégique qui prenait en compte tous les aspects (politiques, diplomatiques, logistiques, topographiques) des opérations militaires²⁵. Il adressait au roi des mémoires nourris des renseignements collectés sur le terrain par une foule d'acteurs et de canaux. Il donna à sa charge un lustre exceptionnel, qui fit de lui un véritable chef d'État-Major. Dans l'armée prussienne, un intendant général assurait cette fonction. Cette charge fut illustrée de 1747 à 1758 par Von Retzow, qui était à la tête d'une administration formée de quatre auxiliaires et de commissaires envoyés dans les armées. Toutefois, en Prusse comme en France, l'organisation logistique de l'armée nécessitait l'intervention d'un grand nombre d'acteurs à des niveaux variés. Les intendants et les gouverneurs de provinces frontalières recevaient, dans leurs attributions, la responsabilité de pourvoir à l'approvisionnement des armées. Enfin, le système logistique reposait, en grande partie, sur la participation d'entrepreneurs privés. En France, l'organisation du transport ne fut militarisée qu'en 1807 lorsque Napoléon créa les premiers bataillons d'équipages du train.

24 Yann Lagadec et Stéphane Perréon, *La Bataille de Saint-Cast (Bretagne, 11 septembre 1758). Entre histoire et mémoire*, Rennes, PUR, 2009.

25 Jean-Philippe Cénat, *Le Roi Stratège. Louis XIV et la direction de la guerre, 1661-1715*, Rennes, PUR, 2010.

Malgré une prise en compte croissante (savoir-faire techniques, organisation, programmation des campagnes, troupes spécialisées, organisation du corps des ingénieurs géographes, etc.), la circulation des armées était entravée par de nombreux « embarras » (Guibert), qui les obligeaient à vivre sur le pays et à conserver une ligne de survie avec leurs magasins. Leur capacité à pénétrer en profondeur dans les pays ennemis s'en trouvait considérablement limitée et dépendait du réseau des places fortes qui pouvait leur offrir un soutien logistique, à condition, bien sûr, d'y loger de garnisons suffisantes, ce qui les privait d'une partie de leur effectif de campagne. Faut-il voir là un facteur de limitation de l'ampleur des guerres ? De fait, les stratèges du XVIII^e siècle se montrèrent particulièrement attentifs à la gestion de l'outil militaire placé entre leurs mains. La préoccupation du recrutement, de la remonte et de l'approvisionnement limitèrent, sans doute, l'intensité des engagements et la recherche des actions brusques et décisives. Dans ce contexte, Frédéric II fut, sans doute, une exception favorisée par la position centrale de la Prusse dans le théâtre des guerres européennes. Frédéric, en effet, exploita l'avantage de la concentration de forces limitées, face à des adversaires plus nombreux, plus puissants mais dont les ressources étaient dispersées et mal coordonnées. Il sut, en outre, redonner à la manœuvre et à la mobilité toute leur importance dans l'art de la guerre. De sorte que la guerre de Sept Ans, où ces avantages furent systématiquement exploités, se distingua également par un certain accroissement de l'intensité des combats et de la violence générale. La corrélation entre l'intensité de la guerre et la mobilité des armées n'est sans doute pas systématique. Elle paraît d'autant plus difficile à établir que la pesante mobilité des armées était compensée par la fluidité des circulations de soldats. Prisonniers, déserteurs, et « mercenaires » formaient des contingents considérables, qui pouvaient représenter le tiers des effectifs d'une armée.

Le sort des prisonniers de guerre était réglé par des conventions et leur échange faisait l'objet de cartels. Leur subsistance était à la charge de leur pays d'origine, mais les sommes versés étaient souvent insuffisantes. En l'absence de camps ou de prisons pour les maintenir

en détention, les prisonniers étaient logés dans des conditions extrêmement variables, en fonction des ressources offertes par les villes qui les accueillait. Le 15 mars 1748, le corps de ville de Beaune proposa aux États de Bourgogne d'héberger 700 prisonniers hollandais dans un bâtiment de la ville spécialement aménagé plutôt que chez les habitants :

84

Non seulement il en coûtera moins, mais encore c'est qu'il sera plus facile d'en empêcher la désertion. D'ailleurs l'habitant y trouvera aussi un grand soulagement, en ce qu'à présent il y a trois corps de garde établis de vingt hommes chacun, ce qui fait qu'il est obligé de monter la garde tous les dix jours et qu'au moyen de cet arrangement, vingt hommes suffiront, en sorte que ces habitants, qui sont pour la meilleure partie des vigneron, se trouveront soulagés et auront plus de temps pour travailler à la culture des vignes²⁶.

La surveillance exercée sur les prisonniers était d'autant moins rigoureuse, que la motivation pour risquer une évasion faisait défaut à la plupart. En outre, le moyen le plus simple d'échapper à la captivité restait l'enrôlement dans l'armée ennemie. Le 16 octobre 1703, d'Artagnan proposait même à Chamillart, non sans humour, de relâcher la surveillance sur les estropiés et, à l'inverse, de soumettre les valides à un traitement rigoureux afin de les inciter à s'engager au service de la France :

Quant à ceux qui sont des troupes d'Hollande, à mesure qu'ils sortent des hôpitaux guéris de leurs blessures ou maladies, ceux qui ne sont point estropiés, il faut les mettre en prison. C'est aux ennemis à leur fournir de l'argent s'ils veulent. Plus ils seront misérables et plutôt le roi en sera défait, car ils prendront parti dans les [régiments] Allemands ou dans les troupes d'Espagne. Si quelques-uns sont sans bras ou sans jambes, il n'y a qu'à leur donner la clé des champs²⁷.

26 AD Côte d'Or, G 3678, 15 mars 1748, cité par André Corvisier, *L'Armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère Choiseul. Le soldat*, Paris, PUF, 1964, 2 vol., t. II, p. 839.

27 A1 1654, n° 143, cité par A. Corvisier, *L'Armée française, op. cit.*, t. II, p. 837.

De fait, l'enrôlement de prisonniers constituait une pratique fréquente, qui s'ajoutait à celle, non moins fréquente, de l'engagement de déserteurs ennemis.

Dans ce contexte, la gestion par l'Angleterre du sort des marins français placés en captivité dans les célèbres pontons apparut comme une rupture. Des navires désarmés servirent de prison aux marins capturés au cours de la guerre de Sept Ans, dans le but de priver la France de la ressource rare et précieuse constituée par les gens de mer expérimentés. À plusieurs reprises, les autorités britanniques suspendirent les échanges et maintinrent les captifs en détention pendant des durées beaucoup plus longues qu'à l'ordinaire. Cette politique constitua une véritable rupture dans des usages qui assuraient une très grande fluidité du mouvement des prisonniers. T.J.A. Le Goff rappelle que, selon les comptes britanniques, 64 373 prisonniers français furent ainsi détenus entre 1755 et 1762. Sur ce nombre 8 449 périrent²⁸. Bien qu'il ne représentât que l'équivalent des pertes d'une grande bataille terrestre, ce chiffre était considérable au regard du nombre limité des marins disponibles pour le service en mer. Comme pour les soldats, l'enrôlement sur les navires anglais représentait une solution pour échapper à la captivité.

L'enrôlement des prisonniers venait grossir le flux des déserteurs qui passaient d'une armée à l'autre. En 1703, dans son mémoire des *Moyens d'améliorer nos troupes*, Vauban soulignait les conséquences d'une pratique massive : « Combien d'armées fortes de 25 à 30 mille hommes ont été diminuées en très peu de temps du tiers ou de la moitié par l'infidélité des déserteurs qui, le plus souvent, vont renforcer celle des ennemis, sans compter qu'il s'est vu des corps entiers passer d'un parti à l'autre sur le point de donner combat ? »²⁹. Les déserteurs, en effet, ne quittaient pas nécessairement le service. Ils s'enrôlaient souvent sous un autre capitaine afin de toucher une nouvelle prime d'engagement.

28 T.J.A. Le Goff, « L'impact des prises effectuées par les Anglais sur la capacité en hommes de la marine française au XVIII^e siècle », dans Martine Acerra, José Merino et Jean Meyer (dir.), *Les Marines de guerre européennes, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, PUPS, 1985, p. 103-122.

29 Vauban, « Moyens d'améliorer nos troupes », dans Michèle Virol (dir.), *Les Oisivetés de Monsieur de Vauban*, Seyssel, Champ Vallon, 2007, p. 1021.

Peu importait, alors, la bannière sous laquelle ils trouvaient à s'employer. En 1743, un officier écrivait à d'Argenson pour l'avertir que ses soldats avaient été « cotoyés par des recruteurs pour la Prusse qui auraient occasionnés des désertions »³⁰. En 1761, la Prusse désormais ennemie de la France continuait à entretenir des bataillons francs composé *aus französischen Deserteuren*, tel celui de La Badie qui était stationné à Herford. Il était, cependant, difficile de faire la différence entre les nationalités et entre les statuts. Le corps des « volontaires britanniques » commandés par Karl Friedrich Beckwirth, était composé de Suisses, de Saxons, de Britanniques, mais aussi de Français. Dans un mémoire adressé en 1778 à Montbarrey, le secrétaire de la guerre, un officier écrivait : « On assure à Berlin qu'il y a 30 000 déserteurs français au service du roi de Prusse. On en compte autant au service de l'impératrice-reine. On sait qu'il y en a encore en grand nombre dans les autres services de l'Europe, dans la marine anglaise même, ainsi que dans les colonies anglaises, hollandaises et autres ; et l'opinion la plus généralement reçue fait monter le nombre de ces malheureux expatriés à 100 000 hommes »³¹. André Corvisier a recueilli plusieurs indices suggérant que ce type d'estimation était généralement surestimé. Selon lui, le phénomène se serait limité à 10 000 Français engagés dans l'armée prussienne et à 25 000 dans l'ensemble des armées étrangères.

Déserteurs, prisonniers ou « mercenaires », les étrangers représentaient une part importante des effectifs de toutes les armées européennes. Selon le prince de Ligne, la capacité des armées à intégrer plusieurs composantes nationales représentait un enjeu capital : « L'armée Autrichienne est la seule Armée Nationale quoique composée de plusieurs nations. Le Roi de Prusse a très peu de monde de la sienne dans ses troupes et recrute dans le monde entier. Le Roi de France a des Allemands, des Suisses et des Irlandais mais ce sont des mercenaires qu'un rien mécontente et qui dépendent de l'union du ministère avec les Princes d'Empire, avec les Cantons Helvétiques et des intelligences qu'il faut avoir

30 SHD, A1 3000, n° 43, cité par A. Corvisier, *L'Armée française, op. cit.*, t. II, p. 729.

31 SHD A1 3710, n° 55, cité par *ibid.*, t. II, p. 735.

en Angleterre »³². Le jugement était sans doute excessif, comme de nombreuses analyses du prince de Ligne qui s'était fait une spécialité de bousculer les idées reçues, fût-ce au prix d'une certaine mauvaise foi. Le terme de « mercenaire » ne pouvait être employé sans abus de langage, car il supposait un caractère contractuel qui ne subsistait plus que dans de rares exceptions (les Suisses au service de la France, notamment).

Dans la plupart des cas, les troupes étrangères étaient soumises à un régime réglementaire qui ne les distinguait des régiments « nationaux » que par quelques détails : uniformes, symbolique, solde et appointements (généralement supérieurs)... En France, ces régiments portaient souvent le nom de leur origine apposé à l'épithète « Royal » ; il y avait donc un « Royal-Allemand », un « Royal-Suédois », etc. Contrairement à l'affirmation du prince de Ligne, la présence de régiments étrangers reposait sur d'anciennes traditions, qui ne dépendaient guère des aléas diplomatiques. Ces troupes étaient généralement très fidèles et leur recrutement était assuré par de véritables filières anciennement établies. Elles avaient, en outre, l'avantage d'être structurées par un esprit de corps qui faisait défaut aux autres unités, en particulier lorsque celles-ci étaient récentes.

Le nombre des soldats étrangers était considérable. Selon André Corvisier, ils étaient 74 000 sur les 434 000 hommes que comprenait l'armée de Louis XIV. En 1748, ils étaient 67 000 sur 395 000, soit une proportion identique de 17 %³³. Pendant la guerre de Sept Ans, dans l'armée prussienne, 46 000 soldats sur 150 000 étaient qualifiés d'*Ausländer* ou de *Rotgeschriebenen*, car inscrits en rouge sur les registres, soit une proportion de 31 %. Le terme d'« étranger » était parfois employé par opposition au mode du recrutement national du *Kantonsystem*³⁴. Il était ainsi appliqué à des exemptés du service obligatoire, qui souscrivaient un engagement volontaire et qui étaient parfois désignés comme des *gemachte Ausländer*. En outre, une bonne

32 [Charles Joseph de Ligne], *Préjugés militaires par un officier autrichien*, Kralovelhota, 1780, t. I, p. 149.

33 Cette proportion, cependant, pouvait varier et atteindre 20 à 25 %.

34 Thomas Hippler, *Soldats et citoyens. Naissance du service militaire en France et en Prusse*, Paris, PUF, 2006.

part des troupes étrangères était constituée par des Saxons, qui étaient au nombre de 11 000. Les ressources démographiques limitées de la Prusse incitait Frédéric II à ménager les troupes « nationales » et à multiplier les voies d'un recrutement cosmopolite affecté à des opérations ingrates et périlleuses.

88

Dans l'armée française, certains régiments étrangers furent à l'origine de traditions militaires fortement enracinées. Les exemples sont innombrables et nous nous contenterons ici d'en évoquer quelques-uns particulièrement marquants. Le cas des troupes irlandaises et bien connu grâce à une riche bibliographie³⁵. La défaite de La Boyne, puis la chute de Limerick provoquèrent la vague d'émigration des *Wild Geese* (Oies sauvages), environ 15 000 hommes et 4 000 femmes et enfants, qui arrivèrent en Bretagne en 1691-1692. En 1692, les soldats irlandais furent regroupés dans des régiments, dont l'emploi au service de la France fit l'objet d'une capitulation passée entre Jacques II et Louis XIV. Ces troupes étaient placées sous l'autorité du roi exilé, mais le roi de France était déclaré « maître de faire servir lesd. Irlandois dans tous les lieux qu'il jugera à propos ». De fait, Louis XIV fit un usage souverain des régiments irlandais, qui furent réformés en 1697, à la paix de Ryswick, puis remis sur pied lors de la guerre de succession d'Espagne, selon des prescriptions et des usages qui ne les distinguèrent plus des autres troupes étrangères. En 1733, sir Charles Wogan estimait, dans une lettre adressée à Swift, que 120 000 Irlandais étaient ainsi passés au service de la France depuis 1690.

Après les guerres, certains soldats démobilisés cherchaient à s'employer pour s'établir durablement en France. En 1710, Bryan Mac Dermot, marchand à Rouen exposait ainsi son parcours :

[...] a servi le feu roi durant la guerre d'Irlande comme capitaine à pied [...], après la capitulation de Limerick, il avait quitté ses terres et patrie pour suivre sadite majesté en France où il servit comme officier

35 Patrick Clarke de Dromantin, *Les Réfugiés jacobites dans la France du XVIII^e siècle : l'exode de toute une noblesse pour cause de religion*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2005 ; Nathalie Genet-Rouffiac, *Le Grand Exil. Les jacobites en France, 1688-1715*, Vincennes, Service historique de la Défense, 2007 ; Eugène Fieffé, *Histoire des troupes étrangères au service de France*, Paris, Dumaine, 1854.

durant toute la précédente guerre, ne quittant le service que lorsque les troupes furent réformées à la paix de Ryswick. Après quoi il fut obligé de commercer pour parvenir à s'entretenir, tandis que ses quatre frères qui étaient passés en France avec lui continuèrent à servir comme officiers et furent tous tués dans la présente guerre³⁶.

Le 30 novembre 1715, le régent accorda la naturalisation aux étrangers au service de la France depuis 10 ans. Mais, après cette mesure générale, le sort des anciens soldats fut beaucoup moins favorable. En 1744, Louis XV ordonna à tous les Irlandais, Écossais et Anglais vivant sans emploi dans le royaume de s'enrôler dans les régiments irlandais. Les anciens soldats contrevenant à cette obligation étaient considérés comme déserteurs et menacés d'une condamnation aux galères :

Sa Majesté étant informée qu'il se trouve un nombre considérable d'Anglois, Écossois et Irlandois, tant dans sa bonne ville de Paris que dans les autres villes et lieux des provinces de son royaume, dont la plupart ont servi dans les troupes, même dans les régiments de leur nation qui sont à sa solde : Et ne voulant point souffrir dans ses États des gens qui y sont comme vagabonds et sans aveu, pendant qu'ils peuvent être utilement employés dans lesdits régiments, Sa Majesté enjoint très-expressément à tous les Irlandois, Anglois et Écossois qui sont dans sa bonne ville de Paris et dans les autres villes et lieux de son royaume, sans vacation et sans emploi, âgés de dix-huit ans ou environ jusqu'à cinquante, et en état de porter les armes, soit qu'ils aient été ci-devant ou non dans les régiments irlandais qui sont au service de Sa Majesté, de se rendre dans l'état qui est à la fin de la présente, pour y joindre cesdits régiments et y prendre parti ; à peine, à ceux qui y ont déjà servi, d'être traités comme déserteurs, suivant la rigueur de ses ordonnances, et aux autres d'être punis comme vagabonds et condamnés aux galères³⁷ [...].

36 Cité par N. Genet-Rouffiac, *Le Grand Exil*, op. cit., p. 201.

37 *Ordonnance pour obliger les Anglois, Ecossois et Irlandois qui sont en France de prendre parti dans les régiments irlandais qui sont au service de Sa Majesté*, 25 avril 1744, citée par E. Fieffé, *Histoire des troupes étrangères*, op. cit., p. 272.

Au-delà de leur intégration par la procédure de la naturalisation, les soldats étrangers contribuèrent à la circulation des traditions militaires, dont l'agrégation et les influences mutuelles contribuèrent à la formation d'une culture européenne de la guerre. Stimulé par ce que Jean Chagniot appelle le « cosmopolitisme des Lumières », ce processus a contribué à l'émergence d'une véritable conscience européenne, en faisant de la guerre l'un des plus puissants vecteurs d'échange d'hommes, de pratiques et d'idées. Ce phénomène fut parfaitement identifié par le prince de Ligne, qui en déplorait, cependant, les effets néfastes sur le « génie des nations » :

90

Bientôt l'éducation rendra toutes les nations si égales qu'on ne reconnaîtra plus personne. Un jeune homme, élevé à Pétersbourg, Stockholm, Bude ou Milan ou La Haye par des Maîtres Français qui sont répandus partout, ressemble à celui qui est né à Paris. Le spectacle qui s'établit à présent dans les pays les plus éloignés de la capitale des théâtres rend encore le maintien, la tournure, le ton et la langue plus générale. Berlin a la même gloire par rapport aux armes que Versailles pour la grâce. Bientôt on ne reconnaîtra plus les Armées. Presque toutes veulent devenir celles de Frédéric.

Ce processus doit inciter les historiens à prendre en compte le fait guerrier autrement que sous l'angle des modèles adversatifs par lesquels les nations se sont construites en s'opposant. Peut-être même serait-il utile d'appliquer à la guerre certains modèles inspirés de la théorie des échanges coopératifs dans des situations de rivalité³⁸ ou d'une sociologie des conflits attentive à leur fonction de socialisation³⁹. Dans cette perspective, peut-on considérer que la circulation des hommes et des modèles contribua à la limitation de la violence et de l'intensité des conflits, lors de ce qu'il a parfois été convenu d'appeler la « guerre en dentelles » ?

38 Robert Axelrod, *Comment réussir dans un monde d'égoïstes. Théorie du comportement coopératif*, Paris, Odile Jacob, 1996 [1992].

39 Georg Simmel, *Le Conflit*, Saulxures, Circé, 1995 [1905].

Assurément, les armées européennes furent des creusets culturels et, en premier lieu, linguistiques. De ce point de vue, la diversité de l'Empire se reflétait dans l'armée. Selon le prince de Ligne, l'Allemand était connu de tous, mais moins utilisé que l'Illyrien [Croate] et le Hongrois. De fait, il semble que les langues les plus répandues dans l'armée de Marie-Thérèse étaient l'allemand, le hongrois et le latin, suivies du français, du bohémien, du serbe et du croate. Une statistique portant sur la maîtrise linguistique de quarante-deux des officiers du régiment de l'archiduc Charles, en 1756, révèle que 33 % d'entre eux possédaient quatre langues, 50 % trois et 16 % seulement deux⁴⁰.

À un degré moindre, l'armée française était ouverte au multilinguisme. Les situations étaient extrêmement différentes d'un régiment à l'autre. En 1780, un soldat nommé Pierre Bigore Gouri, originaire de Lorraine, déserta du régiment de la Marine à Brest, car, expliqua-t-il à la maréchaussée qui l'avait capturé, « ses camarades ne pouvaient pas le souffrir attendu qu'il ne peut parler français et faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour lui causer du dégoût et lui rendre le service du roi dur et désagréable »⁴¹. La situation était identique pour de nombreux Alsaciens, Basques ou Bretons. Des cas inverses existaient également : en 1763, Étienne Chapoulot déserta du Royal-Suédois « à cause qu'il n'entendait point la langue et que le traitement est plus dur dans ce corps que dans les troupes françaises et par la raison d'ailleurs qu'étant français il croyait ne devoir servir que dans les troupes françaises »⁴². En 1745, Nicolas Gauthier, originaire d'Amiens, avait quitté Fitzjames cavalerie où « il ne pouvait entendre la langue de ses camarades qui ne pouvaient le souffrir et qui lui firent souvent querelle pour le maltraiter à coups de leurs têtes comme des béliers »⁴³.

La langue constituait un enjeu important, identifié comme tel par les contemporains. Le prince de Ligne accordait à cette question une importance particulière car, selon lui, « les langues tiennent souvent

40 Christopher Duffy, *The Army of Maria Teresa (1740-1780)*, London, Hippocrene Books, 1977.

41 AD 35, 8B557, 6 juin 1780, cité dans N. Seriu, *Faire un soldat*, op. cit., p. 276.

42 AD 35, 8B 552, 12 septembre 1763, cité dans *ibid.*, p. 276.

43 AD 35, 8B 550, 23 janvier 1745, cité dans *ibid.*, p. 276.

au génie des nations ». Professeur de langue française à l'université de Leipzig, Eleazar Mauvillon contribua fortement à la cristallisation des stéréotypes nationaux dont il observait la formation dans la convergence des usages militaires et linguistiques⁴⁴. En 1740, il publia à Londres ses *Lettres françaises et germaniques ou réflexions militaires, littéraires et critiques*, où il comparait les génies militaires nationaux : l'insoumission et l'universalité du sens de l'honneur comme éléments clés du tempérament français, par opposition à la discipline des soldats allemands. Selon Mauvillon, ces traits culturels et moraux expliquaient les structures profondes et les modes d'organisation des institutions militaires. La Prusse, selon lui, possédait un tempérament guerrier qui, joint à sa discipline naturelle, nourrissait un sentiment de considération vis-à-vis du soldat, de son état, de sa condition matérielle et de sa possibilité d'avancement, qui favorisaient, en retour, la bonne tenue des troupes.

La guerre cristallisait des caractères nationaux, dont les hussards furent l'exemple le plus emblématique. Les premiers régiments créés en France en 1720 étaient exclusivement composés d'officiers hongrois. Puis le recrutement se diversifia en s'ouvrant à des Allemands et, de plus en plus, à des Français. En 1741, trois nouveaux régiments de hussards furent créés : Beausobre, dont le recrutement était plutôt allemand, Polereiski, polonais, et Raugrave, liégeois. Dans l'ensemble des régiments, la part des Hongrois ne cessa de régresser et celle des Français d'augmenter. En 1754, 36 % des officiers étaient hongrois, 25 % français et 15 % allemands⁴⁵. À mesure que le recrutement se diversifia, l'affirmation d'une identité hussarde fut délibérément encouragée par des règlements, qui contribuèrent à l'émergence d'une culture tout à fait singulière. Défini par une ordonnance de 1744, l'uniforme des hussards prit un caractère résolument folklorique en adoptant quelques pièces de costume jugées typiquement hongroises, mais agrémentée au goût de

44 Voir aussi Élazar de Mauvillon, *Remarques sur les germanismes. Ouvrage utile aux Allemands, aux Français et aux Hollandais*, Amsterdam, P. Mortier, 1747.

45 Benoist Bihan, *Le Renouveau de la cavalerie dans les armées occidentales à l'époque moderne. Le cas du développement des hussards en France, 1693-1763*, mémoire de master sous la direction de Bernard Gainot, Université Panthéon-Sorbonne, 2008.

France. Si le dolman et le sabre courbe se rattachaient à d'authentiques traditions orientales, la sabretache et le bonnet exprimaient une vision largement francisée de l'exotisme hongrois. L'attachement à cette culture originale constitua un trait distinctif cultivé avec soin jusqu'à l'Empire, voire au-delà. Selon une anecdote fréquemment citée, mais dont l'origine reste mystérieuse, les officiers, quelle que fût leur origine, étaient invités à jurer en hongrois. Ce parfait exemple d'un processus d'acculturation illustre un phénomène général, mais particulièrement marqué dans les troupes légères, qui furent les vecteurs privilégiés de la circulation des hommes et des cultures militaires. À l'image de hussards, les troupes légères contribuèrent à l'introduction dans les armées européennes de modèle orientaux⁴⁶, qui étaient eux-mêmes les produits d'une acculturation stimulée par les contacts avec les empires russe ou ottoman. L'organisation militaire des confins méridionaux (Slavonie, Banat, etc.) de l'Empire fut propice au développement d'unités mobiles – hussards, pandours, haïdouks – employant les méthodes de la petite guerre (raids, coups de mains, opérations de harcèlement et de reconnaissance). De part et d'autre de la frontière, les modèles étaient parfois identiques : on trouvait des pandours du côté ottoman et des spahis du côté impérial. Afin de décharger l'armée impériale d'une tâche qu'elle ne pouvait assumer, la garde des frontières était assurée par des milices de pionniers qui recevaient une concession de terres en échange du service militaire⁴⁷. À partir de 1746, les milices donnèrent naissance à des régiments d'infanterie des frontières (*Grenzinfanterieregiment*) qui furent incorporés dans l'armée impériale et contribuèrent à la diffusion d'une culture de guerre forgée au contact de l'empire ottoman.

46 Laurent Henninger, « Une conséquence de la guerre de Trente ans en Europe centrale et balkanique : le renouveau de la cavalerie dans les armées occidentales », dans *Nouveaux regards sur la guerre de Trente ans*, Paris, ADDIM, 1999.

47 Serbes réfugiés en Hongrie après que le patriarche s'est rallié à l'empereur, ce qui a provoqué la réaction ottomane, les massacres et un exode du Kossovo (où les Serbes sont remplacés par des Albanais) en 1690, puis une autre migration due à la révolte des Serbes contre les Ottomans en 1737 ; catholiques allemands dans le Banat à partir de 1717-1722, puis 1763-71. Voir Jean Nouzille, *Histoire de frontières : l'Autriche et l'Empire ottoman*, Paris, Berg, 1991.

Les pratiques de guerre apparaissent ainsi comme un facteur de dialogue et d'échange entre des belligérants qui se (re)connaissaient mutuellement. Bien sûr, la condamnation de l'ennemi pouvait, ponctuellement, alimenter des discours radicaux de stigmatisation. Les libelles publiés à l'occasion du siège de Vienne ne manquèrent pas, par exemple, de dénoncer les comportements barbares attribués aux Ottomans. La confrontation militaire n'en constitua pas moins la version guerrière de l'intérêt pour les Turcs et les turqueries⁴⁸. En définitive, la perception d'une altérité absolue se limitait à une vision archétypale de la barbarie incarnée par des peuples plus lointains, tels que les Kalmouks. Dans son *Histoire de la guerre de Sept Ans*, Von Archenoz évoque l'épidémie de petite vérole qui frappa les Kalmouks lors de la campagne de 1757. Il trace, à cette occasion, les contours d'une irréductible altérité :

94

La horde entière de cette peuplade barbare reprit la route de son pays, sans avoir jamais mis le pied sur le territoire de l'Allemagne. Les généraux russe les laissèrent partir tranquillement et furent bien aises de se voir débarrassés de ces sauvages pires que les cosaques et que rien ne pouvait tenir en bride. Il n'y eut que peu de Kalmouks en qui la soif du pillage étouffa toute considération et qui se séparèrent de leurs compatriotes pour demeurer dans l'armée de Russie.

Ce peuple, qui portait alors pour la première fois les armes contre des Germains était le plus sauvage de tous les ennemis de Frédéric ; également indigne de combattre une nation civilisée et d'appuyer une armée mieux disciplinée, à qui il était incapable de faciliter la victoire par la force des armes. L'armée russe souffrait au contraire beaucoup de ses ravages et voyait rejaillir sur elle la honte qui résultait de toutes ces horreurs.

Ces hordes tiennent de l'état des sauvages plus que celui des autres peuples barbares. Les Kalmouks habitent les bords de la mer Caspienne et de la Volga. Ils forment un peuple libre ; mais ils vivent sous la protection de la Russie, pour laquelle, lorsque les souverains de cet empire l'exigent, ils doivent prendre les armes. Ils ne reçoivent d'autre

48 *Turcs et turqueries (xvi^e-xviii^e siècles)*, *Bulletin de l'Association des historiens modernistes des universités françaises*, n° 32, 2009.

paie qu'une rouble par an et une peau de mouton. Ce sont proprement des peuples nomades, qui n'ont ni villes, ni villages. Leurs habitations sont des tentes de feutre avec lesquelles ils errent continuellement, selon qu'ils se trouvent de la nourriture pour leurs bestiaux qui sont toutes leurs richesses. Ils sont extrêmement hideux et se ressemblent tous au point qu'il est très difficile de les distinguer les uns des autres. Leur visage est fort plat et presque carré ; leurs yeux qui ressemblent à ceux des Chinois, sont petits et enfoncés dans la tête ; ils ont le nez large et plat ; la bouche et les oreilles extraordinairement grosses ; ces dernières écartées de la tête. Ils portent des arcs et des flèches, avec lesquels ils tirent extrêmement vite et à coup sûr. Leur religion est la payenne⁴⁹.

Les condamnations les plus virulentes de l'ennemi ottoman n'atteignaient jamais le niveau du rejet absolu exprimé dans ce témoignage. Officier dans l'armée impériale pendant la guerre de Sept Ans, Jacob de Cogniazo a livré un témoignage particulièrement suggestif des lignes de partage qui permettraient de distinguer différents degrés d'altérité. Il raconte qu'à l'occasion d'une séance d'entraînement au tir dans les troupes autrichiennes, les cibles avaient été peintes à l'effigie de grenadiers prussiens. Indignés, les soldats avaient refusé de tirer, suscitant ce commentaire de Cogniazo : « Je ne sais pas moi-même pourquoi on a, pour cette représentation, emprunté justement les objets du voisinage et non plutôt de l'Empire du Grand Mongol ou des déserts de Lybie ou mieux encore de la comédie italienne, qui nous propose à cet usage des Scapin et Pantalon »⁵⁰. Comme le suggère Cogniazo, le « voisinage » aurait-il constitué un facteur de limitation de la violence ?

L'hypothèse de la limitation d'une guerre entre des voisins unis par une conception partagée de l'humanité, a été retenue par de nombreux

49 J. W. Von Archenholtz, *Histoire de la guerre de Sept Ans en Allemagne de 1756 à 1763*, Berne, E. Haller, 1789, p. 50-52.

50 Jacob de Cogniazo, *Frey müthiger Beytrag zur Geschichte des österreichischen Militärdienstes*, Francfort-Leipzig, 1780, p. 31, cité et traduit par Daniel Arlaud, « Les fruits de la guerre ». *Les blessures des soldats et le modèle sacrificiel de la guerre entre 1618 et 1763 dans le Saint Empire*, thèse de l'université Panthéon-Sorbonne, 2005, p. 631.

historiens. La notion de « guerre limitée » est couramment employée pour désigner les conflits du XVIII^e siècle, que l'on oppose souvent à la « guerre totale » menée sous la Révolution française et l'Empire⁵¹. À la guerre des princes, la Révolution française aurait substitué l'affrontement entre des nations animées d'une ardeur patriotique nourrie d'une irréductible inimitié entre les peuples désormais ligués les uns contre les autres.

Dans son poème de *La Bataille de Fontenoy* complété par le *Précis du règne de Louis XV*, Voltaire a figé le stéréotype de l'affrontement courtois des guerres en dentelles. Dans son récit de la bataille, il trace « le portrait des Nations »⁵² qui se sont combattues, tout en nuançant l'inimitié suggérée dans le poème. Selon lui, les nations qui s'affrontèrent sur le champ de bataille n'étaient pas des peuples en armes :

96

On a peint avec des traits vrais, mais non injurieux, les Nations dont Louis XV a triomphé : par exemple, quand on dit des Hollandais qu'ils avoient autrefois brisé le joug *de l'Autriche cruelle*, il est clair que c'est de l'Autriche *alors cruelle envers eux* que l'on parle ; car assurément elle ne l'est pas aujourd'hui pour eux. Et d'ailleurs la Reine d'Hongrie, qui ajoute tant à la gloire de la Maison d'Autriche, sait combien les Français respectent sa personne & ses vertus en ayant le malheur de la combattre. Quand on a dit des Anglais, & *la férocité le cède à la vertu*, on a eu soin d'avertir en note dans toutes les Éditions, que ce reproche de férocité ne tomboit que sur le soldat. En effet, il est très véritable que lorsque la Colonne Anglaise déborda Fontenoi, plusieurs soldats de cette Nation

51 Jean-Yves Guiomar, *L'Invention de la guerre totale, XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Éditions du Félin, 2004 ; David A. Bell, *La Première Guerre totale. L'Europe de Napoléon et la naissance de la guerre moderne*, Seyssel, Champ Vallon, 2010 [2007].

52 Voltaire, *La Bataille de Fontenoy. Poème*, Colmar, Petit, 1745 :
« Louis, avec le jour, voit briller dans les airs Les Drapeaux menaçans de vingt Peuples divers ; Le Belge qui, jadis fortuné sous nos Princes, Vit l'abondance alors enrichir ses Provinces, Le Batave prudent dans l'Inde respecté, Puissant par ses travaux & par sa liberté, Qui jadis opprimé par l'Autriche cruelle Ayant brisé son joug, s'arme aujourd'hui pour elle ; Le robuste Germain qui formé pour servir Sait souffrir & combattre, & surtout obéir ; L'Autrichien plus fier de sa gloire passée, De ses derniers Césars occupant sa pensée ; Surtout ce Peuple altier qui voit sur tant de mers Son commerce & sa gloire embrasser l'Univers, Mais qui jaloux en vain des grandeurs de la France, Croit porter dans ses mains la foudre & la balance ; Tous marchent contre nous ; la valeur les conduit, La haine les anime, & l'espoir les séduit ».

crièrent, *no quarter, point de quartier*. On sait encore que quand Mr. de Sechelles seconda les intentions du Roi avec une prévoyance si singulière, & qu'il fit préparer autant de secours pour les prisonniers ennemis blessés que pour nos troupes, quelques Fantassins Anglais s'acharnèrent encore contre nos soldats, dans les charrettes même où l'on transportoit les vainqueurs & les vaincus blessés. Les Officiers qui ont partout à peu près la même éducation dans toute l'Europe, ont aussi la même générosité ; mais il y a des Pays où le Peuple abandonné à lui-même, est plus farouche qu'ailleurs. On n'en a pas moins loué la valeur & la conduite de cette Nation, & surtout on n'a cité le nom de Mr. le Duc de Cumberland, qu'avec l'éloge que sa magnanimité doit attendre de tout le monde.

En opposant les officiers « qui ont partout à peu près la même éducation dans toute l'Europe » au peuple « abandonné à lui-même », Voltaire délimitait les contours d'une nation limitée à son gouvernement et à ses élites. Les soldats, quant à eux, se trouvaient exclus de ce concert des nations, en étant réduits à leur « férocité » instinctive⁵³. La perception de la violence se trouvait ainsi singulièrement biaisée, comme en témoigne le célèbre épisode du « Messieurs les Anglais, tirez les premiers », dont la postérité a retenu le caractère courtois en occultant la brutalité :

Cependant les Anglais avançaient ; & cette ligne d'infanterie composée des Gardes françaises & suisses, & de *Courten*, ayant encore sur leur droite *Aubeterre*, & un bataillon du Régiment du Roi, s'approchait de l'ennemi. On était à cinquante pas de distance. Un régiment des Gardes anglaises, celui de *Campel*, & le royal écossais étaient les premiers. Monsieur de *Campbell* était leur Lieutenant-général ; le Comte d'*Albermale*, leur général-major, & Monsieur de *Churchill*, petit-fils naturel du grand Duc de *Marlborough*, leur brigadier : les officiers anglais saluèrent les français, en ôtant leurs chapeaux. Le Comte de *Chabanes*, le Duc de *Biron*, qui s'étaient avancés, & tous les officiers des Gardes françaises leur rendirent le salut. Milord *Chartes Hai*, Capitaine aux Gardes anglaises, cria : *Messieurs des Gardes françaises, tirez.*

53 « ce reproche de férocité ne tomboit que sur le soldat ».

Le Comte *de Hauteroche*, alors lieutenant des grenadiers, & depuis capitaine, leur dit à voix haute : *Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers ; tirez vous-même*. Les Anglais firent un feu roulant, c'est-à-dire, qu'ils tiraient par divisions de sorte que le front d'un bataillon sur quatre hommes de hauteur ayant tiré, un autre bataillon faisait sa décharge, & ensuite un troisième, tandis que les premiers rechargeaient. La ligne d'infanterie française ne tira point ainsi : elle était seule sur quatre de hauteur, les rangs assez éloignés, & n'étant soutenue par aucune autre troupe d'infanterie. Dix-neuf officiers des Gardes tombèrent blessés à cette seule charge. Messieurs de *Clisson*, de *Langei*, de *la Peyre* y perdirent la vie ; quatre-vingt-quinze soldats demeurèrent fur la place, deux cents quatre-vingt-cinq y reçurent des blessures ; onze officiers suisses tombèrent blessés, ainsi que deux-cent-neuf de leurs soldats, parmi lesquels soixante-quatre furent tués. Le colonel de *Courten*, son lieutenant-colonel, quatre officiers, soixante & quinze soldats tombèrent morts ; quatorze officiers & deux cents soldats blessés dangereusement. Le premier rang ainsi emporté, les trois autres regardèrent derrière eux, & ne voyant qu'une cavalerie à plus de trois cents toises, ils se dispersèrent⁵⁴.

Il fallut sans doute une bonne part d'aveuglement pour que la mémoire collective en arrivât à ignorer la violence de cet épisode. Un point essentiel mérite ainsi d'être soulevé : la décharge de l'infanterie anglaise fut administrée à une distance de 50 pas, soit à moins de 30 mètres⁵⁵. Dans ses Mémoires, Lord Hay estima, quant à lui, cette distance à 30 pas, soit moins de 18 mètres. Cette proximité constituait une anomalie due à des circonstances exceptionnelles⁵⁶. Les principes de l'art militaire prescrivaient, en effet, de tirer à 100 mètres environ (50 à 60 toises). À cette distance, l'efficacité du feu était limitée. Selon un exercice réalisé par le prince de Ligne, sur une salve de

54 Voltaire, *Précis du siècle de Louis XV*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Pourrat, 1831, p. 153.

55 Le « pas » n'avait pas de valeur réglementaire. Sa longueur variait d'un auteur à l'autre, mais se situait généralement dans une fourchette allant de 50 à 60 cm.

56 Il semble qu'un promontoire ait masqué la progression des Anglais qui seraient ainsi tombés nez à nez avec la ligne française.

1 440 coups, 270 atteignaient leur cible et 30 étaient mortels. Bien qu'aucune expérience ne soit venue le confirmer, on peut supposer que la quasi-totalité des coups portaient lorsqu'ils étaient tirés à moins de trente mètres. En invitant les Anglais à tirer les premiers, le comte d'Anteroches condamnait au peloton d'exécution la totalité de la première ligne française. De fait, les chiffres cités par Voltaire sont terrifiants : la salve anglaise fit 263 morts et 674 blessés. Le premier rang étant complètement anéanti, il est aisément compréhensible que les trois autres se soient dispersés. Assurément, la courtoisie du comte d'Anteroches fut un terrifiant fait d'armes. Sa courtoise invitation dut glacer d'effroi les soldats contraints par la discipline militaire de recevoir stoïquement le feu ennemi⁵⁷. Il suffit de se souvenir que les soldats fusillés à Fontenoy étaient des hommes, pour renoncer à considérer la guerre du XVIII^e siècle comme l'affrontement policé de nations réduites à leurs élites.

Sans nier l'évidence d'un accroissement de l'intensité de la guerre sous l'Empire⁵⁸, il convient d'examiner de façon critique la notion de « guerre limitée ». La perception des violences de guerre au XVIII^e siècle semble ainsi extrêmement dépendante de l'image que l'on se fait des soldats. En excluant ces derniers du corps de la nation, Voltaire et ses contemporains s'interdisaient de mesurer la violence de guerre. Clausewitz en témoigne, lui qui contribua beaucoup à opposer les guerres limitées de l'Ancien Régime à la « guerre absolue » menée par Napoléon :

À mesure que le gouvernement se séparait du peuple et se considérait lui-même comme l'État, la guerre devint une pure affaire de gouvernement, conduite avec l'argent de ses coffres et les vagabonds oisifs qu'il ramassait chez lui et dans les pays voisins. La conséquence de cet état de choses, c'est que les moyens que le gouvernement pouvait déployer avaient des limites assez bien définies que l'on pouvait estimer pour les deux camps,

57 Sur la bataille, voir Jean-Pierre Bois, *Fontenoy 1745. Louis XV, arbitre de l'Europe*, Paris, Economica, 1995, et *id.*, *Maurice de Saxe*, Paris, Fayard, 1992.

58 Les chiffres concernant la Révolution française sont beaucoup moins éloquentes et ne laissent guère entrevoir d'accroissement. Gaston Bodart remarque même pour la période révolutionnaire une diminution de l'intensité des batailles : Gaston Bodart, *Losses in Life in Modern Wars : Austria-Hungary, France*, Oxford, Clarendon, 1916.

à la fois pour leur étendue et leur durée ; cela privait la guerre de son élément le plus redoutable, à savoir l'effort vers l'extrême et les séries obscures de possibilités qui y sont liées⁵⁹.

L'image d'armées composées de vagabonds oisifs, vivant dans l'errance et ignorant les frontières a fortement contribué à occulter la violence des guerres du XVIII^e siècle. Exclues des nations dont ils étaient les instruments, la perte de ces soldats était insensible. Ce phénomène a amplifié la perception de l'effet modérateur de la circulation des hommes et des cultures sur l'intensité des guerres. Or l'hypothèse d'une modération des combats demeure difficile à établir. Le triomphe d'une culture européenne de la guerre et le sentiment de se battre entre soi contribuèrent-ils réellement à atténuer l'intensité des conflits ? La question mérite un examen attentif qui reste à mener. Après tout, les guerres napoléoniennes auxquelles on prête souvent un caractère national générateur de violences, n'ont-elles pas été conduites avec des armées tout aussi composites que sous l'Ancien Régime ? La Grande Armée qui mena les campagnes les plus meurtrières, à la fin de l'Empire, comprenait plus de troupes étrangères que sous Louis XIV et Louis XV. En définitive, c'est peut-être aux obstacles logistiques opposés à la circulation des armées, qu'il faut imputer le sens de l'économie qui présidait à l'emploi des forces dans les guerres du XVIII^e siècle.

59 Carl Von Clausewitz, *De la guerre*, Paris, Éditions de Minuit, 1955, p. 684.

TABLE DES MATIÈRES

Préface

Lucien Bély.....7

PREMIÈRE PARTIE CIRCULATIONS DES HOMMES ET MARCHANDISES, EN TEMPS DE PAIX ET DE GUERRE

Pratiques et contrôles de la circulation maritime en Méditerranée
(1680-1780)

Gilbert Buti..... 11

Production et échanges commerciaux :
l'exemple du fer suédois au XVIII^e siècle

Pierrick Pourchasse..... 45

L'espace européen de la guerre : La circulation des soldats et des armées
en Europe (1680-1780)

Hervé Drévilion..... 67

Sous le masque des neutres : la circulation des marchandises
en temps de guerre (1680-1780)

Éric Schnakenbourg.....101

SECONDE PARTIE CIRCULATIONS DES SAVOIRS

Entre « société des princes » et stratégies de publication des lumières.

La *correspondance littéraire* de Friedrich Melchior Grimm comme
observatoire et vecteur des circulations culturelles et mondaines

Pierre-Yves Beaurepaire..... 123

Les réseaux alpins de la circulation de l'imprimé en Europe au XVIII^e siècle

Laurence Fontaine..... 137

205

LES CIRCULATIONS INTERNATIONALES EN EUROPE • PUPS • 2011

La construction d'une « science des mines » française un exemple de la circulation des hommes et des savoirs dans l'Europe du XVIII ^e siècle Isabelle Laboulais	155
La circulation de la science comptable entre états européens au XVIII ^e siècle : capillarité géographique et hybridations administratives Marie-Laure Legay	177

